Midi-Pyrénées 2002 : l'actualité du réseau

Les transmissions à la commission européenne en application de la directive « Habitats » :

de 1997 à juin 2001, 1109 propositions de sites d'importance communautaire ont été adressées à la commission (6 % du territoire national) ;
de juin 2001 à septembre 2002, les propositions complémentaires et les renouvellements de propositions de sites annulés par le conseil d État porte le nombre de sites envoyés à 1166 soit 6,4 % du territoire national.

En région Midi-Pyrénées, l'ensemble des propositions de renouvellement sera transmis à la commission avant la fin de l'année. Au 1er novembre 2002, tous les sites proposés sont transmis au ministère de l'écologie et du développement durable.

Rencontre des opérateurs le 15 octobre 2002 :

un appui technique aux opérateurs de DOCOB est réalisé par le conservatoire botanique pyrénéen. Gilles Coriol a présenté aux opérateurs les missions d'appui qui lui sont confiées. Un référentiel des « habitats » régionaux sera constitué, un appui méthodologique et une expertise sont proposés aux opérateurs et la compilation des données flore de l'ensemble des sites Natura 2000 de Midi-Pyrénées sera effectuée.
Un forum de discussion est ouvert sur Habitats-Midi-Pyrénées@yahoogroupes.fr

Rencontre DIREN, DDAF et Préfectures :

Les services de l Etat se sont retrouvés à Toulouse le 15 octobre. Un point d'étape sur la réalisation des documents d'objectifs a été fait avec les différents services. La DIREN a présenté les phases de mise en œuvre du document d'objectifs (volets animation et contrats).

Midi-Pyrénées 2002 : état des lieux

Ariège

Le comité départemental Natura 2000 s'est réuni en avril 2002.
Les documents d'objectifs de 3 sites sont en cours de réalisation et seront validés en 2003.
4 nouveaux sites entreront dans la démarche en 2003.

Aveyron

Le comité départemental a eu lieu le 12 juin. 7 documents d'objectifs sont en cours de réalisation. 5 Documents devraient être validés en 2003. Le comité départemental a validé le lancement en 2003 de 7 nouveaux documents d'objectifs dont 1, les gorges du Tarn, de la Jonte et avant causses au titre des directives « habitats » et « oiseaux ».
Le site des gorges de la Vis et de la Virenque sera piloté par la préfecture du Gard.

Haute-garonne

Les documents d'objectifs de deux sites haut-garonnais sont en cours de finalisation. Ils seront approuvés en 2003.

Gers

Le comité départemental Natura 2000 du Gers a été réuni le 17 octobre. L'état d'avancement des différents Documents d'Objectifs lui a été présenté. Les fiches détaillant les actions de gestion proposées sur les sites des étangs de l'Armagnac et les coteaux de l'Osse et du Lizet sont en cours de rédaction. Sur le site de la vallée de la Lauze, l'inventaire biologique a commencé. Suite aux consultations effectuées durant le premier semestre 2002, deux nouveaux sites interrégionaux concernant la conservation du vison d'Europe ont été proposés par M. le Préfet au ministère de l'écologie : la Gélise et le réseau hydrographique du Midou. Le périmètre modifié des étangs d'Armagnac a été également proposé. Concernant ce dernier site une réunion d'information des conseillers municipaux a été tenue le 5 décembre à Eauze.

Lot

Le comité départemental Natura 2000 s'est réuni le 6 novembre 2002.
Le comité local des « pelouses sèches du Quercy Blanc » qui regroupent 3 sites, dont un partiellement dans le département de Tarn et Garonne, s'est réuni le 24 septembre 2002.
Le document d'objectifs devrait être finalisé en 2003.
Le comité de pilotage du site « vallée de la Rauze et du Vers et vallons tributaires » s'est tenu le 2 octobre. États des lieux, enjeux de conservation ont été validés. Les groupes de travail ont commencé à se réunir et devraient déterminer les mesures de gestion au cours du 1° semestre 2003.
Le comité départemental a validé l'engagement de 6 nouveaux documents d'objectifs en 2003.

Hautes-Pyrénées

Le comité départemental NATURA 2000 a été réuni le 18 octobre 2002 par le préfet des Hautes-Pyrénées. Le point principal de l'ordre du jour consistait à informer les membres du comité sur l'état d'avancement de l'élaboration des DOCOB et la mise en œuvre des prochains DOCOB en 2003: Liset de hount blanque, Gaube, Vignemale, Barèges, Ayré, Piquette, Gabizos (et vallée d'Arrens, versant sud-est du Gabizos).
Par ailleurs ont été abordées la problématique oiseaux et la nécessité d'élaborer des DOCOB au titre de la directive oiseaux.

Tarn et Garonne

Les groupes de travail constitués pour la réalisation du DOCOB des gorges de l'Aveyron, les causses proches et la vallée de la Vère se sont réunis une première fois en novembre.

Tarn

Le comité départemental s'est réuni le 25 septembre. 5 Documents d'objectifs sont en cours de réalisation. Les DOCOBs de la vallée du Gijou et de la forêt de la Grésigne seront validés en 2003. Le 2e comité de pilotage des tourbières du Margnès a eu lieu le 10 décembre.
Le comité a validé le lancement de 4 nouveaux documents en 2003.

Pour en savoir plus

Documentation :

< Les cahiers d'habitats ont pour objectif de dresser l'état des connaissances sur chaque habitat naturel (annexe I) et chaque espèce (Annexe II) d'intérêt communautaire présent en France et de faire des recommandations pour leur gestion.

Les tomes I et VI : habitats forestiers et espèces végétales sont parus à la documentation française,

en cours de parution : tome III : habitats humides et le tome IV : habitats agro-pastoraux.

< Découvrez les espèces de la directive oiseaux sur le site de la commission européenne, l'union européenne et la protection de la nature uniquement sur le net.

Natura 2000 et tourisme durable : http://europa.eu.int/comm/environment/nature

Contacts :

< **ONF** (office national des forêts) Saint-Gaudens :
262, route de Landorthe 31800 Saint-Gaudens - Contact : François Prud'homme - 05 61 79 45 57.

< **AREMIP**, association recherche environnement en Midi-Pyrénées :
1, bd De Gaulle, 31800 SAINT-GAUDENS - Contact : Jean-Michel PARDE, Françoise NOBLE - 05 61 79 45 57.

< **Chambre d'agriculture de Saint-Gaudens** :
Place de la Libération 31800 SAINT-GAUDENS - Contact : Cécile Ruau - 05 61 79 45 57.

< **Conservatoire Botanique pyrénéen**
Vallon de Salut BP 135, 65200 BAGNIÈRES DE BIGORRE - Contact : Gilles Coriol - 05.62.95.85 30

Conception et réalisation : BIOTOPE 04 67 18 46 20 - décembre 2002 - Éditeur : Préfecture de la Région Midi-Pyrénées, Direction Régionale de l'Environnement - Directeur de publication : Philippe SENEGAS - Comité de rédaction : ARPE - Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt - DIREN - Préfectures - Isabelle Meffren : journaliste SOLAGRO - N° ISSN 1624-4974

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
PRÉFECTURES DES DÉPARTEMENTS

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT MIDI-PYRÉNÉES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt

Contact : DIREN Midi-Pyrénées :
Cité Administrative, Bd Armand Duportal, Bât. G, - 31074 TOULOUSE.
Tél. : 05 62 30 26 10

NATURA 2000

Natura'...venir

n° 6
Décembre 2002

Lettre semestrielle d'informations sur Natura 2000 en Midi-Pyrénées

Dossier

Gestion pastorale d'une estive en zone Natura 2000

Édito

Plus que jamais, la concertation locale, propre au dispositif Natura 2000 s'intensifie en Midi-Pyrénées. Expliquer à la fois l'esprit et la méthode de Natura 2000, permettre à chacun d'exprimer ses besoins, ses attentes et de s'approprier les enjeux est désormais un processus bien engagé.

Les comités départementaux qui se sont réunis ces derniers mois dans plusieurs départements l'attestent : Midi-Pyrénées vient de passer un cap. Non seulement les contours du réseau régional sont pour l'essentiel tracés, mais l'élaboration des programmes d'objectifs se poursuit, sans oublier le fait que certains sites bénéficient d'ores et déjà de leurs propres plans de gestion, à l'image de l'estive d'Escalette. Présenté dans ce numéro, le plan d'action de cette estive située sur la commune de Boutx en Haute-Garonne dans le site Natura 2000 du bassin de « Marignac - Saint-Béat - pic du Gar - montagne du Rié » illustre combien la mobilisation et l'engagement serein et constructif de tous les acteurs peuvent rendre possible ce qui était hier encore considéré comme difficile.

Les priorités pour les mois à venir ?

· valider les documents d'objectifs en cours et en engager de nouveaux dans chaque département,

· mettre en œuvre les actions de gestion et établir les contrats. C'est l'aboutissement de la démarche participative souhaitée par la France.

Dès que les premiers contrats de gestion seront entrés en phase opérationnelle, Natura 2000 bénéficiera alors de la meilleure publicité qui soit : celle qui repose sur la preuve par l'exemple.

Le Directeur Régional de l'Environnement de Midi-Pyrénées
Philippe SENEGAS

Gestion pastorale d'une estive en zone Natura 2000

L'approche "naturaliste" de Natura 2000, croisée avec une étude des ressources fourragères et une mise à plat des modes de conduite des troupeaux ouvre des perspectives prometteuses pour la gestion de l'estive du pic d'Escalette. La cohérence et la faisabilité des préconisations qui en découlent aujourd'hui doivent beaucoup à la complémentarité des approches et aux innovations méthodologiques mises en œuvre sur ce territoire par l'ensemble des acteurs.

L'enjeu : conserver, grâce au pâturage, des landes et des pelouses d'intérêt communautaire.

L'estive du pic d'Escalette est incluse au site Natura 2000 "zones rupestres xérothermiques du bassin de Marignac-Saint Béat, pic du Gar, Montagne du Rié", en Haute-Garonne.
Située en moyenne montagne, sur le front nord pyrénéen entre 1000 et 1800 m. d'altitude, sur terrain calcaire, elle est gérée par le groupement pastoral d'Escalette.
La végétation appartient essentiellement aux étages collinéen, montagnard et subalpin.
L'élaboration du document d'objectifs a permis de localiser les habitats de pelouses et de landes d'importance communautaire et de faire des préconisations pour la gestion de ces milieux. Il s'agit de pelouses de types mésophiles (à Brachypode, Fétuque rouge ou Pâturin) et calcicoles (à Seslérie bleue ou Fétuque de Gautier), et de landes à genévrier commun prostré.

" Au cours de l'élaboration du document d'objectif par l'ONF de Saint-Gaudens, tous les acteurs ont pris conscience d'une donnée clé : la conservation des habitats et la gestion pastorale sont, l'une par l'autre, gagnantes ".

De son côté, le groupement pastoral s'est engagé dans le cadre d'un projet de CTE centré sur la gestion de cette estive, à réaliser un diagnostic pastoral. Objectif : évaluer la ressource fourragère, c'est-à-dire localiser les différentes zones de pâtures et en déterminer la valeur pastorale.
Escalette est globalement une estive dotée d'une bonne ressource fourragère, mais - principale révélation du diagnostic - sa distribution est très hétérogène. Il a notamment mis en évidence des zones de replats à sols assez profonds relativement riches et des zones de pentes ou d'affleurements rocheux relativement pauvres.

" En première approche, la nécessité d'un diagnostic pastoral ne semblait pas évidente à tous, mais la précision des résultats a fini de lever les doutes".

Croisé avec les données issues de Natura 2000 et les données relatives à l utilisation de l'estive, le diagnostic pastoral a également permis de localiser les zones "sensibles" de l'estive, c'est-à-dire :

- les zones sous-pâturées ou surpâturées ;
- les zones de fortes pentes et d'accès difficile ;
- les zones embroussaillées avec une importante couverture ligneuse (rhododendrons et genévriers) ;
- les zones de repos parfois surfréquentées et rudéralisées.

Cet état des lieux réalisé, restait à définir en concertation étroite avec les 6 éleveurs du groupement pastoral, les lignes directrices du plan de gestion qui pourrait être mis en œuvre dans le cadre du "contrat territorial d'exploitation".
Cette mission a été confiée à Cécile Ruau, animatrice pastorale à la chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne. Après une mise à plat des circuits de pâturages et une analyse des modes de conduite des troupeaux, elle propose un découpage en "quartiers" des 653 ha que compte l'estive.

Grâce au diagnostic pastoral, le potentiel fourrager et la période optimale de pâturage ont pu être définis pour chaque quartier. Le berger connaît également pour chacun d'eux le niveau de pression minimal et maximal, le chargement optimal sur l'ensemble de l'estive étant évalué à 900 brebis. Une gestion plus fine des points sensibles sera proposée au berger. Sont concernées en premier lieu, les zones de repos où le piétinement et la colonisation par des plantes rudérales (chardons) sont importants.
Pour être pleinement efficace, ce plan de gestion nécessite le maintien sur l'estive d'un gardiennage continu, garant d'une gestion adaptée à chaque quartier et à chaque zone sensible.
En effet, les circuits de pâturage étaient jusque-là, définis tantôt par les éleveurs qui prenaient en charge à tour de rôle le gardiennage, tantôt par un berger salarié.
Par ailleurs, le Groupement pastoral prévoit des investissement qui permettront d'améliorer les équipements de l'estive et de prendre en compte les contraintes sanitaires (gale ovine). Sur ce point également, les préconisations Natura 2000 ont pu être satisfaites puisque l'Ivomec sera remplacé par un produit moins rémanent et moins nocif pour les insectes coprophages, la Cydectine.

De Natura 2000, à des propositions de gestion en passant par un diagnostic pastoral : ce sont 3 méthodes, 3 diagnostics, sans oublier les 2 concertations qui les ont accompagnés, qui constituent les piliers d'une démarche collective innovante, placée sous le signe de la complémentarité.
Et nul doute que cette démarche sera à même d'inspirer d'autres initiatives, dans des milieux traversés par des problématiques comparables.

Article rédigé par J-P Cassagne (DIREN Midi-Pyrénées), grâce aux contributions de J-M Parde (AREMIP), de François Prudhomme (ONF St Gaudens) et Cécile Ruau (Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne).

Un diagnostic pastoral en trois étapes.
Réalisé par l'AREMIP (association régionale pour l'environnement en Midi-Pyrénées), le diagnostic pastoral réalisé sur l'estive d'Escalette, s'est déroulé en 3 étapes :

- **un prézonage** à partir de photos aériennes récentes, qui permet de tracer les limites de chacune des unités physionomiques homogènes constitutives du territoire du groupement pastoral. Les contours de ces unités, que l'on appelle "polygones" seront ensuite confirmés ou modifiés à l'occasion du travail de terrain ;
- **la phase de terrain :** les polygones sont ensuite étudiés sur le terrain et certaines caractéristiques précises sont notées : espèces fourragères dominantes, taux de boisement, de ligneux, d'enrochement, de sol nu et de litière. On complète éventuellement avec des données complémentaires sur l'état de la parcelle (érosion, sous ou sur pâturage, ...), intérêt pastoral apparent, éléments du patrimoine naturel observés ;
- **la synthèse :** l'établissement d'une matrice récapitulative des observations pour l'ensemble des périmètres qui permet de classer les unités selon les types végétaux dominants et de leur affecter une valeur pastorale.

J-M Parde (AREMIP)

Un habitat forestier du site du Pic du Gar (31)

Dans les montagnes pyrénéennes, au milieu des grands massifs de hêtres ou de sapins, se cachent quelques peuplements originaux de tilleuls. Installées sur de très fortes pentes ou sur des éboulis plus ou moins grossiers, ces tillaies dites « de ravin », font partie des habitats d'intérêt communautaire prioritaire au titre de la directive « Habitats ». Une réflexion doit donc être menée pour leur conservation.

De taille généralement modeste, associées à des habitats d'éboulis et de falaises, elles sont caractérisées par une flore originale.
Sur les gros blocs, souvent calcaires, où les tilleuls vont pouvoir s'installer, la dynamique végétale est très lente. Une végétation pionnière de mousses et lichens permet à terme la constitution d'un sol peu épais où quelques communautés herbacées trouvent leur place. Au fil du temps, le sol bien que limité à quelques anfractuosités rocheuses, devient suffisamment conséquent pour accueillir quelques arbustes (noisetier, aubépine monogyne, sureau à grappes...) puis des arbres : érables mêlés à des tilleuls - à petites (*Tilia cordata*) et à grandes feuilles (*Tilia platyphylos*), à des frênes... mais pas de hêtres ou de sapins pour lesquels le sol est insuffisant.
En sous-bois, en fonction des conditions stationnelles, on trouvera des associations différentes.
Lorsque l'humidité est permanente et l'exposition plutôt au nord, la station est suffisamment hygrophile : les fougères et mousses dominent.
Sur exposition plutôt au sud et dans des situations sèches, on trouve des plantes plus xérophiles comme le dompte-venin, la valériane des montagnes ou encore le buis.

Tillaies de ravin, un charme si discret...

Pour de tels habitats, où la dynamique naturelle de la végétation est lente la meilleure gestion pour leur conservation est la non-gestion ! C'est d'ailleurs assez souvent le cas, inaccessibilité naturelle oblige. Reste que la vigilance s'impose, la stabilité de la tillaie étant assurée par la structure du substrat. On veillera donc à ce qu'il n'y ait aucune atteinte directe à ce substrat telle que prélèvement des éboulis, ouverture de piste traversant l'habitat...
Sur le site Natura 2000 de Gar Cagire, au sud de la Haute-Garonne, les tillaies sont dans un bon état de conservation. Du Montégut à Coué de Casse ; du Mail Blanc à Larreix, les tillaies sont dispersées mais parfois de surface importante Grâce à une information bien ciblée et une sensibilisation adéquate, chacun devrait pouvoir prendre conscience de la valeur patrimoniale de ces espaces peu utilisés et permettre une conservation pérenne.

L'abandon progressif de l'écorçage des tilleuls joue également en faveur de leur préservation. Dans les Pyrénées Centrales, les tilleuls des tillaies de ravin mais aussi et surtout ceux des tillaies transitoires et de bas de pente étaient, il y a encore une dizaine d'années coupées et écorcés sur place. Direction des écorces : les laboratoires pharmaceutiques qui en extrayaient des substances actives utilisées contre des affections rénales ou hépatiques, ou encore dans les shampoings.
L'écorce était détachée d'un seul tenant ou parfois en cinq ou six lanières que l'on mettait en séchoir.
Quant au bois, il était... abandonné sur place.
Cette filière, toujours dynamique, s'approvisionne essentiellement en Europe de l'Est (Yougoslavie, Albanie). De ce fait, il n'existe plus dans les Pyrénées Centrales de chantiers d'exploitation d'écorce de tilleul.
Très marginalement, le tilleul est aujourd'hui encore exploité pour la production de bois de feu. Mais rien à craindre de cette utilisation qui, si elle fait évoluer la tillaie en taillis, demeure sans crainte pour l'intégrité de l'habitat.
On peut donc imaginer pouvoir encore longtemps surprendre la Rosalie qui s'y trouve parfois.

François Prud'homme, réseau DOCOB ONF sud-ouest.

Rosalie alpine

Baromètre Natura 2000 en Midi-Pyrénées
Où en est-on ?

32 documents en cours d'élaboration
pour 33 zones spéciales de conservation (ZSC)